

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 FEVRIER 2025

III - FINANCES

Rapport n°2 : Approbation du plan de financement de l'étude D'Artagnan

Madame la Présidente rappelle à l'assemblée que le Conseil communautaire, lors de sa séance du 13 novembre 2024, a accepté le lancement d'une étude opérationnelle de définition, de dimensionnement et faisabilité d'un développement scénographique autour de la figure de d'ARTAGNAN à LUPIAC.

Dans ce cadre, il a été déposé un dossier auprès du Fonds National d'Aménagement des Territoires (FNADT), et l'État a également suggéré à la collectivité de déposer une demande auprès de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

C'est pourquoi, il est demandé au Conseil communautaire d'approuver le lancement de cette étude opérationnelle et son plan de financement prévisionnel ainsi qu'il suit :

	DÉPENSES	RECETTES
PV2D	18 450 € HT Soit 22 140 € TTC	État : 22 896 € (80%)
Experts	5 400 € HT Soit 6 480 € TTC	Reste à charge : 5 724 € (20%)